

*Questions orales*

**M. Bradley:** Madame le Président, comme le ministre a déclaré que le gouvernement allait collaborer avec les gouvernements des provinces Maritimes en vue de créer un dépôt de déchets dans cette région, comment peut-il s'intéresser aussi peu aux préoccupations des Ontariens à cet égard?

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Madame le Président, le député est à la fois mal renseigné et mal conseillé. Il devrait envoyer ses requêtes à ses collègues provinciaux de Queen's Park puisque ce sont eux qui sont chargés de choisir l'emplacement des futurs dépôts de déchets dans le sud de l'Ontario.

Nous avons dit clairement au gouvernement ontarien de même qu'aux autres gouvernements provinciaux que nous pourrions envisager de céder des terres domaniales au cas où le gouvernement provincial estimerait que cela l'aiderait à créer ces dépôts de déchets. Nous avons étudié cette question tant avec les gouvernements provinciaux de l'Ouest qu'avec ceux des provinces de l'Atlantique. L'Ontario, pour sa part, ne nous a fait parvenir aucune demande à cet égard.

Contrairement à ce que le député semble vouloir laisser croire, nous sommes bel et bien au courant de l'existence d'un dépôt de déchets à Cayuga. Des observateurs nous représentent à l'occasion des audiences et s'assurent que si des dommages devaient se produire sur les voies d'eau internationales et interprovinciales, nous en soyons pleinement informés et que nous puissions prendre des mesures pour y pallier. Jusqu'ici, rien n'indique que ce soit le cas.

LE DÉVERSEMENT DE DÉCHETS TOXIQUES EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** J'ai une question supplémentaire, madame le Président. Si tel est le cas, le ministre devrait savoir que cet emplacement n'a pas encore été choisi. On ignore si les déchets seront vraiment déversés à South Cayuga, de même que le genre d'installations qui seront érigées.

Je voudrais citer un bref extrait du document intitulé «Environment Update»: «Le problème que posent les déchets chimiques toxiques est complexe. Il faudra que les producteurs, les utilisateurs et les gouvernements collaborent pour veiller à la sécurité et au bien-être de la population et de l'environnement et pour faire en sorte que le public reçoive à ce sujet l'information qu'il est en droit d'attendre. Je suis personnellement déterminé à faire en sorte que ces objectifs soient atteints.» Et c'était signé par le ministre John Roberts, madame le Président. Or, le ministre affirme maintenant qu'il ne collaborera pas avec les gouvernements provinciaux et qu'il ne lèvera pas le petit doigt pour assurer une diffusion adéquate de l'information pertinente aux citoyens.

Le ministre a-t-il obtenu l'assurance que les déchets toxiques en provenance des États-Unis ou d'autres provinces, ce qui relève de la compétence du gouvernement fédéral, ne seront pas déversés à South Cayuga? Dans l'affirmative, va-t-il déposer les documents en question et, dans la négative, comment peut-il refuser d'intervenir afin d'assurer la sécurité des citoyens canadiens comme il l'a promis dans sa déclaration?

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Je ne puis que conclure, madame le Président, que dans sa hâte de

poser la question suivante, le député n'a pas écouté ma réponse. J'ai tenté de lui faire comprendre que nous collaborons avec les gouvernements provinciaux au chapitre de la conception de systèmes d'élimination des déchets dans l'ensemble du pays, mais que c'est à eux qu'il appartient de choisir les emplacements. Nous collaborons avec eux dans toutes les régions du pays, y compris en Ontario. Cependant, la responsabilité de choisir les emplacements en question n'incombe pas au gouvernement fédéral. Nous sommes disposés à offrir notre aide aux autorités provinciales et à tenter de trouver des terres de la Couronne que nous pourrions leur céder lorsque cela les arrange, mais le choix du bien est leur entière responsabilité.

Je transmettrai volontiers au ministre conservateur de l'Ontario les instances du député. A l'heure actuelle, la frontière entre les États-Unis et le Canada est fermée au transport de déchets toxiques. Cette situation ne nous enchante guère. Dans bien des cas, une certaine collaboration entre les États-Unis et le Canada en matière d'élimination et de destruction des déchets toxiques serait réciproquement avantageuse. Nous discutons de la question avec les autorités américaines, à la demande des gouvernements provinciaux d'ailleurs.

Étant donné que les hypothèses sur lesquelles repose la question du député sont très éloignées de la réalité, il m'est difficile de lui fournir une réponse qui le satisfasse.

\* \* \*

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA TENUE D'UN DÉBAT SUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Douglas Roche (Edmonton-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En interrogeant le leader du gouvernement à la Chambre, le député de Davenport a voulu savoir si les différents partis pouvaient s'entendre sur la tenue d'un débat à la Chambre sur les affaires étrangères. Je voudrais que le premier ministre nous dise pourquoi il répugne au gouvernement de tenir un débat sur les affaires étrangères, car au cours des neuf années que j'ai passées ici, le gouvernement n'a organisé qu'un seul débat, en 1977, sur le sujet.

Il n'y a pas si longtemps le premier ministre a parcouru le monde pour promouvoir le dialogue Nord-Sud auprès de divers dirigeants mondiaux. Pourtant, il s'est refusé à mettre le Parlement ou le public canadien au courant. Le sommet économique débutera dans six semaines. Il sera question du dialogue Nord-Sud et deux autres sommets auront lieu peu après. Mais le gouvernement n'a fourni aucune orientation ni aux députés ni au public en général.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député se souviendra peut-être que j'ai répondu à cette question il y a plus d'un mois en proposant, et je crois que cela correspondait au désir du député de Davenport, que chaque parti y consacre un des jours qui lui sont réservés puisque cette question nous paraît à tous très importante. L'opposition dispose encore de plusieurs jours avant la fin de juin. Quant au gouvernement, il ne lui en reste qu'un nombre limité pour faire voter différentes mesures législatives. Si le parti du député souhaite tellement débattre cette question, je propose tout de suite d'y consacrer un jour réservé au gouvernement, à condition que les néo-démocrates cèdent un de leurs jours...